

CHAMPAGNE-ARDENNES (51)

Activité : Industries agricoles et alimentaires (Maison de champagne)

Effectif 2006 : 1 019

Chiffres d'affaires 2006 : 900 000 K Euros

Principales certifications : ISO 14001 en cours

ICPE : Autorisée

Contact entreprise : TUFFREAU Mélanie
(03 26 51 20 42)

Témoignage de l'entreprise

Réduire à la source c'est gagner sur plusieurs tableaux : moins de manutention d'emballages, moins de coûts de traitement des déchets, plus de motivation au tri, plus de communication entre les services impliqués (achats / utilisateurs / prestataires) et plus de valorisation.

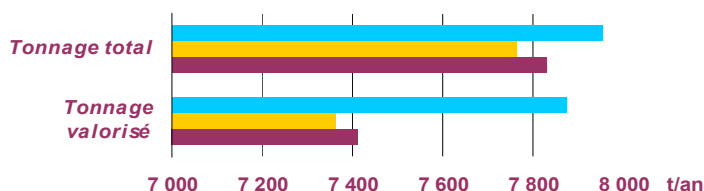
Reportage photo sur l'entreprise : pages 5 & 6

Evolutions

■ Année 1 ■ Année 2 ■ Année 3

Variation
années 1/3

Flux de déchets



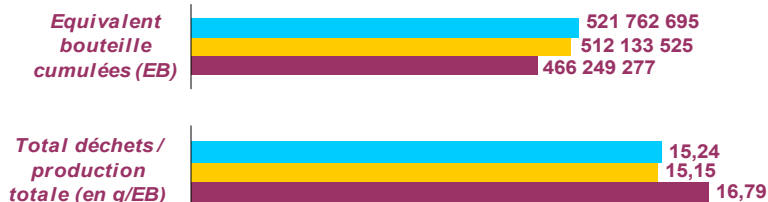
2%

6%

Taux de valorisation



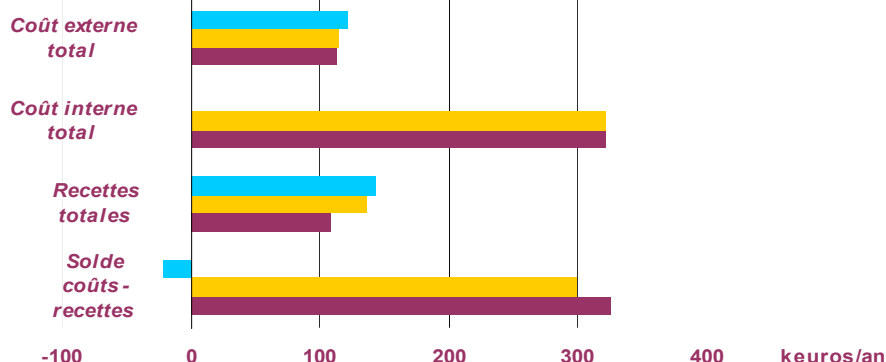
Indicateur d'activité et ratio de suivi



12%

-9%

Coûts et recettes



8%

-100%

32%

-106%

Commentaires : Le bilan de cette opération est positif pour l'entreprise MOET & CHANDON : l'objectif -10% est atteint et dépassé avec un résultat global sur les déchets de -15,2% en deux ans et à activité constante. Malgré une augmentation de l'activité, le tonnage total de déchets produits a peu augmenté suite à la réduction à la source des emballages entrants. Le taux de valorisation, déjà très élevé, est aujourd'hui proche des 100% : seules les piles, les graisses alimentaires, les boues et une partie des néons ne sont pas valorisées. L'opération a également permis à l'entreprise de réduire les coûts (externes et internes) de traitement des déchets. Les principales recettes sont générées par le recyclage des bouteilles en verre.

Bilan des actions

Objectif	Avancement	Méthode & Résultat
Mettre en concurrence les prestataires (pour tous les déchets) pour réduire les coûts externes	Terminée	Envoi de fax et courriers de demande, gestion des propositions en fonction des prix pratiqués avec les autres industriels, vérification de la possibilité de se conformer au cahier des charges du prestataire. Elaboration d'un contrat type. Désormais, le contrat signé avec les prestataires leur impose la filière valorisation ainsi que l'information de l'entreprise cliente pour les nouvelles filières ou dérivées dans la gestion des déchets. Négociation régulière du contrat.
Sensibiliser le personnel sur la bonne gestion des déchets	En cours	Mise en place d'une campagne de sensibilisation via un affichage et formation et sensibilisation du personnel par groupe en salle avec vidéo projecteurs. Les affiches ont été créées (affichage indicateur qualité et atteinte des objectifs). Il reste à trouver un système de sensibilisation plus efficace qu'un affichage : réfléchir sur des opérations type "coup de poing" (pesée des poubelles, concours, atelier, affichage décalé générant la curiosité du personnel...).
Chercher de nouvelles filières de valorisation pour tous les déchets	En cours	Recherche bibliographiques (documents écrits, articles, internet, ...) pour trouver d'autres modes de valorisation. Recherche de prestataires potentiels. Les déchets produits par l'entreprise sont de type classique et aucune nouvelle filière ne se développe actuellement. Les bouchons de liège sont aujourd'hui valorisés dans la construction de panneaux isolants.
Réduire les emballages entrants	En cours	Réalisation d'une liste des fournisseurs concernés, prise de contacts avec eux et vérification de l'existence d'autres modes de conditionnement. Vérification de la faisabilité technique auprès des fournisseurs. Recherche d'autres fournisseurs. Pour chaque produit ou matière, calcul de sa consommation annuel. Les conditionnements à modifier ont été identifiés, réalisation de tests sur de nouveaux conditionnements. Suppression de certains emballages. Il reste à valider en production les nouveaux conditionnements.
Réduire les coûts de gestion interne liés aux déchets	En cours	Réalisation d'un plan de localisation des sources de déchets et des zones actuelle de collecte et de regroupement des déchets incluant les types de bacs de collecte, traçage des flux actuels. Réalisation d'un projet de plan de localisation de zones de collecte et de regroupement des déchets incluant les types de bacs de collecte et traçage des flux projetés (rationaliser et optimiser les mouvements). Calcul des coûts de gestion. Mise en place de bacs supplémentaires et dédiés. Information du personnel des nouvelles procédures. Le plan de localisation des bennes est terminé et affiché et le tri s'est amélioré.
Créer un document de référence pour tous les déchets	Terminée	Etablissement de la liste des prestataires avec leurs coordonnées et leurs autorisations et rassemblement de tous les documents dans un classeur unique. Réalisation d'un contrat type. Il faut veiller à maintenir à jour ce document.
Prendre contact avec le syndicat de communes pour connaître les possibilités de collecte et de traitement des déchets	Terminée	Les déchets repris par la collectivité (déchets de restauration) sont aujourd'hui valorisés (incinération énergétique).

Le coût des actions engagées

Dépenses du plan d'actions sur 2 ans	Dépenses engagées en €HT
Expert financé par l'ADEME	2 640
Personnel encadrement	9 600
Formation interne	/
Communication	/
Investissement	/
Total en €	12 240

Commentaires : Un plan d'actions axé à la fois sur la réduction à la source des emballages entrants, sur l'amélioration du tri via une importante sensibilisation du personnel, sur la recherche de nouvelles filières de valorisation, sur l'optimisation des coûts (externes et internes) et sur l'amélioration du suivi des flux de déchets et des prestataires.

Les dépenses engagées pour le plan d'actions concernent le financement du personnel d'encadrement.

Evolutions détaillées

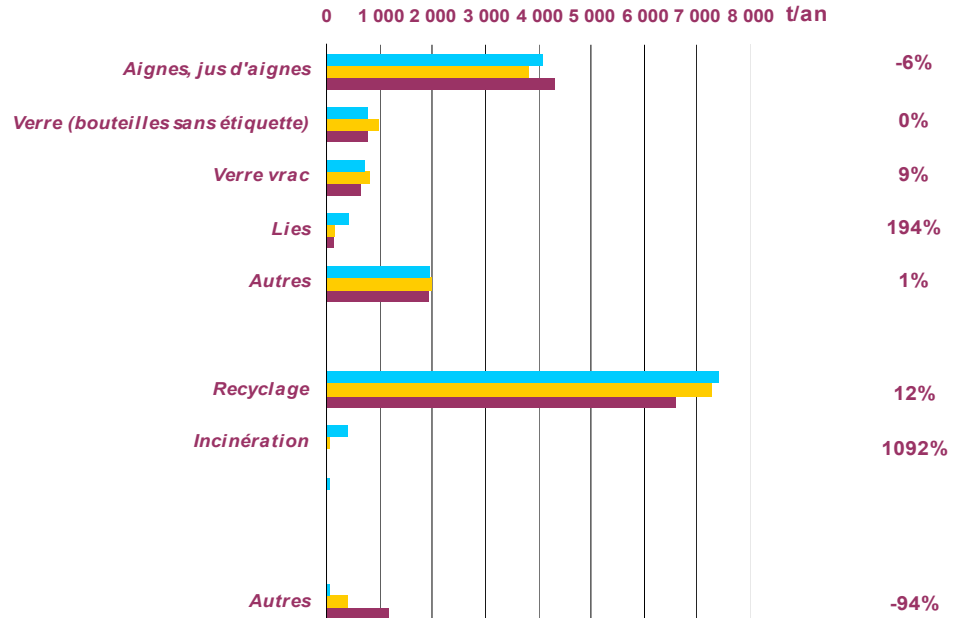
■ Année 1 ■ Année 2 ■ Année 3

Variation années 1/3

Tonnage annuel

Flux
Par catégories de déchets en t/an

Par modes d'élimination en t/an

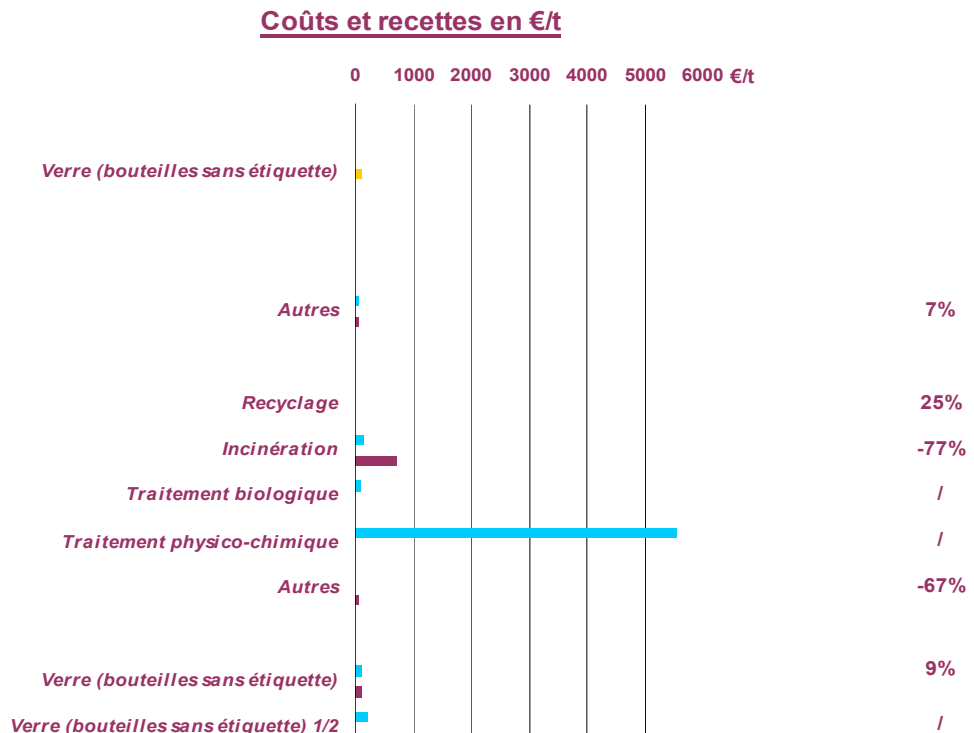


Coûts totaux

Par catégories de déchets en €/t

Par modes d'élimination en €/t

Recettes
par catégories de déchets en €/t



Commentaires : Avec l'apparition de 8 nouveaux flux et l'accroissement de l'activité, la répartition des flux a évolué : augmentation importante des lies et disparition du flux de déchets non-dangereux non-triés. En année 3, la catégorie "Autres" des flux contient de nombreux flux (39), dont les principaux sont : les déchets non-dangereux non-triés, des déchets verts, des cartons, des solutions de détartrage, des capsules, des bouteilles en verre, des plastiques et du bois.

Le recyclage et l'incinération avec récupération d'énergie ont augmenté au détriment de la mise en décharge en CET2.

Résultats chiffrés et tarifs locaux

Tonnages

	Année 1	Variation entre années 1 et 2	Année 2	Variation entre années 2 et 3	Année 3	Variation entre années 1 et 3
Tonnage produit	7 828,1	- 0,9%	7 760,9	2,5%	7 953,4	1,6%
Tonnage valorisé	7 413,4	- 0,7%	7 360,5	7,0%	7 875,9	6,2%
Tonnage non valorisé	414,7	- 3,5%	400,4	- 80,6%	77,5	- 81,3%
Tonnage produit à activité constante	7 828,1	- 9,7%	7 065,5	0,6%	7 107,2	- 9,2%
Tonnage valorisé à activité constante	7 413,4	- 9,6%	6 701,0	5,0%	7 038,0	- 5,1%
Tonnage non valorisé à activité constante	414,7	- 12,1%	364,5	- 81,0%	69,2	- 83,3%
Taux de valorisation	94,7%		94,8%		99,0%	

Commentaires : A activité constante, baisse notable du tonnage total de déchets générés et diminution très importante du tonnage de déchets non-valorisés.

Résultat global « Objectif déchets -10% » : - 15,2%

Coûts et recettes

	Année 1	Variation entre années 1 et 2	Année 2	Variation entre années 2 et 3	Année 3	Variation entre années 1 et 3
Coût externe total euros	112 882	1,1%	114 118	7,1%	122 225	8,3%
Coût interne total euros	320 740	/	320 740	- 100,0%	/	- 100,0%
Recette totale euros	108 073	25,9%	136 037	5,2%	143 045	32,4%
Coûts – recette total euros	325 549	- 8,2%	298 821	- 107,0%	-20 821	- 106,4%
Coût externe moyen euros/t	14	2,0%	15	- 2,4%	14	- 0,5%
Coût interne moyen euros/t	41	0,9%	41	- 100,0%	/	- 100,0%
Recette moyenne euros/t	14	27,0%	18	2,6%	18	30,3%
Coûts – recette moyenne euros/t	42	- 7,4%	39	- 107%	- 3	- 106,3%

Commentaires : L'augmentation des coûts externes est due à la hausse du tonnage de déchets générés à traiter. Elle masque les efforts réalisés par l'entreprise pour optimiser les coûts liés aux déchets.

Les coûts internes sont générés principalement par le financement du personnel de manutention et, dans une moindre mesure, par celui du personnel d'encadrement. En année 3, ces coûts n'ont pas été indiqués.

Les recettes sont issues majoritairement du recyclage des bouteilles en verre et également de la valorisation des plastiques, des capsules, des métaux, de la crème de tartre et des cartouches et toners.

Tarifs locaux d'élimination des déchets

Prestation	Déchet	Coût hors recette	Recette	Coût - recette	Unité
Incinération seule	Mélange DIB	70	0	70	Euros/t

Commentaires : Seuls les tarifs concernant l'incinération (avec récupération d'énergie) des DIB en mélange ont été renseignés.

MOËT & CHANDON



Façade du site.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)



Les films et liens plastiques sont recyclés.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)



Les plateaux de conditionnement des coiffes métalliques sont réutilisés.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)



Les supports d'étiquettes adhésives sont valorisés.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)

MOET & CHANDON



Bidons de 1000 litres consignés remplacent les bidons de 10 litres qui étaient jetés.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)



Le lies de soutirage sont distillées pour récupérer l'alcool résiduel.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)



Les déchets de verre sont recyclés.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)



Le dégorgement en cave utilise des capsules qui sont recyclés.

(Crédit photo Roland Bourguet/ADEME)